

Ligue Interclubs Pitch & Putt - 2011

OBJECTIF :

Jouer régulièrement au Pitch and Putt dans une ambiance de confrontation amicale

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : Les clubs, avec ou sans terrain, doivent être affiliés à FPP pour l'année 2011
La cotisation annuelle pour un club est de 20 €
Equipe de 4 joueurs ou joueuses, sans limite d'index

Pour les joueurs et joueuses :

Etre en possession de sa licence FFG.
Avoir un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition.
Etre membre d'un club participant, avec ou sans terrain
Etre membre de FPP. L'adhésion et la cotisation sont gratuites mais on demande 10 € de droits de jeu

ORGANISATION ET INSCRIPTIONS

- Formule de jeu
Une équipe est composée des 4 joueurs réalisant les meilleurs scores de la compétition mensuelle
Il n'y a pas de limite au nombre de participants - un club peut inscrire jusqu'à trois équipes
Compétition mensuelle, disputée en 18 trous de strokeplay
Chaque équipe dispute la rencontre sur son terrain ou sur un terrain au choix pour les groupes sans terrain
Les rencontres sont disputées selon les règles du Pitch et Putt édictées par IPPA:
 - Maximum de 3 clubs autorisés (2 club au choix et le putter).
 - Départ sur tee obligatoire.
 - Longueur de chaque trou: 90 mètres maximum.
 - Longueur totale du parcours 18 trous : 1200 mètres maximum.
- Résultats
Le score de l'équipe est l'addition des quatre meilleurs scores des joueurs engagés ce mois-là
Les résultats sont adressés le soir même de la compétition par email au responsable du championnat
Les scores des équipes sont vérifiés et comparés afin de déterminer le vainqueur de la rencontre
Les résultats après chaque tour seront affichés sur le site internet de FPP après chaque journée
Un classement final sera effectué. L'équipe championne de ligue recevra une coupe et des lots
En cas d'égalité les équipes sont départagées d'après leur meilleur score de la saison
Les scores individuels sont pris en compte pour désigner un(e) champion(ne)
Les handicaps seront ajustés après chaque épreuve
La valeur totale des lots en 2011 sera de 1 200€, répartie ainsi: (N.B. Une seule équipe par club sera primée)
Brut: 1er club - 200€; 2^{ème} club - 150€; 3^{ème} club -100€; 1^{er} joueur - 200€; 2^{ème} joueur - 150€; 3^{ème} joueur - 100€;
1^{ère} dame -100€; 1^{er} jeune - 100€(- 16 ans au 01/01/2011); 1^{er} Senior – 100€
- Inscription
Un simple courrier précisant le nom du club et le nombre d'équipes avant le 25 mars 2010
L'engagement est gratuit pour les clubs et les joueurs membres de FPP ayant réglé leurs droit de jeu de 10 €
- Titres décernés
 1. Champion de Ligue FPP
 2. Vice-champion de la ligue FPP
 3. 3^{ème} de la ligue FPP

Tours organisés

1. Entre le 27 mars et 5 avril 2011
2. Entre le 24 avril et le 5 mai 2011
3. Entre le 28 mai et le 8 juin 2011
4. Entre le 24 juin et le 7 juillet 2011
5. Entre le 28 août et le 8 septembre 2011
6. Entre le 25 septembre et le 6 octobre 2011